

GACOGNE 2011

Sous Chemin
Les Loges
La Chaume des Ponts
L'Huis Bourdiaux
Jailly
Saugny
Le Moulin Granard
Tachely
Les Granges
Lavault
Le Mont
Le Bourg
Le Petit Cart
Le Joyau
La Porouse
Beauregard
Longues Vernes
Raffigny
L'Huis Brochard
L'Huis Dupin
Le Saloir
La Roche
La Frasse
L'Huis Gauthereau
L'Huis au Fiot
Le Verniau
Les Plats
Fragny
La Gare
Pert
Parjot
Le Gravet
Rhuère
La Coppe
L'Huis Taupin
L'Huis Boileau
L'Huis Pillavoine
L'Huis au Page

L'actualité récente place la France au premier rang de la natalité des pays européens. Vous pourrez constater à la rubrique état civil que Gâcogne ne fait pas exception à la règle puisque quatre nouveaux nés sont venus grossir nos rangs en 2010 après deux naissances en 2009 et 2011 qui s'annonce prometteur en la matière. On ne peut que se réjouir de ce rajeunissement de notre population.

Cela sera-t-il suffisant pour endiguer la volonté grandissante de l'Education Nationale de réduire à néant nos écoles rurales ?

Il y a quelques jours, notre regroupement avec Brassy et Dun les Places était encore sur la liste des classes menacées dans le Journal du Centre. Ce sera certainement un combat à mener une fois de plus cette année alors que les effectifs du regroupement sont plutôt stables voire en légère hausse.



Saugny – Ronde l'anguison 2010 – Véhicule de Pascal Millot (Yonne)

Mairie de Gâcogne – 58140 GACOGNE – Tél.fax : 03 86 22 71 17

mairiedegacogne@wanadoo.fr

Ouverture le lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h – Permanence du maire : le samedi de 9h30 à 12h

Sur le plan des travaux, 2010 a plutôt été conventionnelle avec une tranche importante de travaux de voirie (31 000 € HT) visant à remettre à neuf le réseau de Rhuère. Il nous faudra perpétuer régulièrement ce genre de travaux pour lisser les dépenses liées aux 30 kilomètres de voies communales, surtout si le froid et la neige reviennent plus régulièrement comme cela est le cas depuis l'hiver dernier. Nous avons aussi cette année réalisé un programme important (29 900 € TTC) de réhabilitation des chemins ruraux parmi les plus empruntés et les plus détériorés.

Le programme de réhabilitation des assainissements individuels se poursuit pour les habitants qui ont souhaité user de cette opportunité pour réaliser des travaux. C'est environ 200 000 euros d'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui leur profiteront directement.

Sur un plan plus festif, c'est avec nos amis de Mhère et Vauclaix que nous avons fait ce très beau char pour le comice de Corbigny. J'en profite pour remercier et féliciter celles et ceux qui se sont investis dans cette réalisation afin de maintenir cette belle tradition rurale.

Nous avons accueilli au printemps dernier la Ronde de l'Anguisson, qui après avoir suscité légitimement des craintes des riverains, s'est avéré être un spectacle intéressant, qui plus est, avec la sécurité comme préoccupation première de ses organisateurs. Au-delà de l'avis des riverains et spectateurs, les concurrents ont fort apprécié le circuit qui devrait être conservé pour l'épreuve des 09 et 10 avril prochains.

Dans les jours à venir, l'appel d'offre sera lancé pour la réhabilitation des logements au dessus de l'école ainsi que des archives communales et la mise aux normes de l'accessibilité du rez-de-chaussée. Cet appel d'offre inclura le remplacement de l'actuelle chaudière au fioul par une chaudière aux granulés bois. En effet, la chaudière d'un modèle ancien est extrêmement, et de plus en plus, consommatrice en combustible qui, de plus, voit son prix augmenter considérablement de jour en jour. Elle ne pourrait en tout état de cause pas supporter un logement supplémentaire à chauffer. L'utilisation du bois est le seul mode de chauffage qui puisse être éligible aux aides publiques (environ 50%) et s'agissant d'une ressource locale, renouvelable, non polluante et plus économique, c'est finalement cet investissement qui a été retenu.

Et puis 2011 est une année cruciale à l'échelon intercommunal avec le démarrage de deux très gros dossiers structurants pour notre territoire. Le 30 novembre dernier, la société ERSCIA France dépose à la mairie de Sardy les Epiry un permis de construire pour l'un des plus grands complexes SCIAGE-COGENERATION de France sur le terrain acquis à cet effet par la Communauté de Communes du Pays Corbigeois. Ce projet qui devrait créer plus de 120 emplois directs à 18 km de Gâcogne aura sans aucun doute des impacts que l'on n'imagine pas encore et bien au-delà de notre simple territoire intercommunal.

Autre dossier que celui de la maison médicale à Corbigny, lui aussi porté par la Communauté de Communes, pour lequel le maître d'œuvre vient d'être choisi et qui va changer la donne dans l'offre de soin en apportant un outil de travail mieux adapté aux professionnels de santé pour un meilleur et plus large service rendu aux patients.

Et voilà, alors que la Communauté de Communes a posé ses jalons et acquis un rythme de fonctionnement satisfaisant, l'Etat va nous soumettre, et si besoin est, nous imposer de nous regrouper avec une ou plusieurs autres structures intercommunales pour former une Communauté de Commune plus importante.



Projet de la scierie de Sardy sur plus de 50 hectares

A l'aube des ces grands, difficiles et passionnants projets, je vous souhaite en mon nom personnel et celui du Conseil Municipal une très bonne année 2011.

Bien fidèlement.

Christophe Gagnepain

ETAT CIVIL 2010

Naissances :

23 mai : **Léonie TARTRAT** (Parjot)
31 août : **Léo MINIAU** (Rhuère)
13 septembre : **Audrey CHAPUT** (Jailly)
5 octobre : **Sacha MORAL** (La Chaume des Ponts)

Mariage :

10 Juillet : **Alain POUILHE** et **Danielle TARRÉ** (Le Bourg)

Décès, obsèques :

13 avril : **Pauline LE PERON** (Le Bourg)
17 mai : **Laurence PETIT** (Parjot)
31 juillet : **Alexandre MEYNIER** (La Gare)
6 août : **Eliane GENEVEE** (Le Gravet)
2 septembre : **Henri GUILLEMINOT** (Parjot)
9 novembre : **Henri SAGNES** (Rhuère)
11 décembre : **Odette BOUEDEC** (Rhuère)
16 décembre : **Jean-Claude MULLER** (Le Bourg)

Les prix du fleurissement 2010

Attribués par le

Groupement touristique des Vaux d'Yonne

- Régine GUILLEMINOT (Rhuère)
- Danièle FERRAGU (Le Mont)
- Camille DEBEZE (L'Huis Gauthereau)
- Danielle MULLER (Le Bourg)
- Régine BEAUDEQUIN (L'Huis Boileau)
- Commune de GACOGNE

Horaires de la bibliothèque

Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
Samedi de 15 h à 16 h

Point Poste à l'Auberge (fermé le jeudi)

L'école maternelle de Gâcogne

L'école maternelle de Gâcogne accueille cette année 2010-2011, 17 enfants avec l'arrivée d'un nouvel élève au mois de janvier.

La répartition par section est la suivante : 2 élèves en toute petite section : Anaïs et Robin ; 4 élèves en petite section : Charlotte, Léane, Manon et Solène ; 3 élèves en moyenne section : Léa, Nathanaël et Nolwenne et 8 élèves en grande section : Alexia, Denis, Fleur, Ilona, Mathieu, Noémie, Siloé et Sylvain.

Le personnel de l'école a été en grande partie modifié : il y a un nouveau cuisinier, Christophe, un nouveau maître, Mathieu, qui est remplaçant sur le secteur de Lormes et moi-même qui occupe le poste de direction jusqu'au retour de Sophie Laclavère prévu en mars.

Le « grand projet » du RRS (Réseau Réussite Scolaire) cette année est la sécurité. Nous avons déjà bénéficié de l'intervention de M. Pierre Ledier au mois d'octobre afin de sensibiliser les élèves à la sécurité dans les transports.

Comme les années précédentes, nous entretenons une correspondance avec l'école de Dun-les-Places qui débouche sur des rencontres entre les élèves des deux écoles. Une journée jeux, cuisine et chasse au trésor s'est déroulée à Dun-les-Places au mois de novembre.

A l'occasion de la semaine du goût, nous sommes allés déjeuner à l'Auberge de Gâcogne pour découvrir les spécialités portugaises. Je remercie la commune pour sa générosité car c'est grâce à elle que nous avons pu réaliser cette sortie.

Je tiens également à remercier tous ceux qui ont participé aux diverses

actions (vente de chocolats, ...) au profit de la coopérative scolaire afin de financer une partie des spectacles et des sorties.

Meilleurs vœux à vous tous.

Julie Heitzmann, la directrice



COMITE DES FETES 2010/2011

Cette année, j'aimerais remercier mon équipe du Comité des Fêtes, ainsi que les bénévoles qui nous ont aidé de temps en temps, enfin, toutes les personnes qui ont consacré une partie de leur temps libre pour réaliser des manifestations au cours de l'année 2010 dans notre commune.

Dans le monde actuel où tout n'est que calcul, où seule la rentabilité compte, il est une richesse inestimable qui est le bénévolat. Il permet aux gens de Gâcogne de se confondre dans un même but, d'animer et de faire vivre notre village.

Parce que l'intention du Comité des Fêtes est de promouvoir des moments festifs au sein de la communauté, de renforcer par tous les moyens la solidarité entre villageois et d'organiser des moments conviviaux où tous les habitants de Gâcogne et des alentours peuvent se rencontrer. Là est l'objectif important, dans ce contexte rural profond, qui a vu au fil des années se raréfier les artisans et commerçants et disparaître complètement épicerie, boulangerie, boucherie...

En 2011, je voudrais vous informer du bilan du Comité des Fêtes. Comme vous le savez, nous sommes une association sans but lucratif. Toutefois, sans moyens financiers le Comité ne serait pas en mesure d'organiser des manifestations. Or, les bénéfices ne sont jamais évidents.

L'organisation de la fête de la Saint-Laurent coûte autour de 3 000 €. Sans un solde créditeur d'au moins 4 000 € sur notre compte bancaire, il ne serait pas possible pour le bureau du Comité d'organiser la fête. C'est une question de responsabilité civile.

Le bénéfice de cette manifestation annuelle a beaucoup varié ces deux dernières années : L'an dernier, nous avons réalisé un bénéfice de 460 €. J'ai le souvenir du week-end des 7 et 8 Août 2010 comme une vraie fête villageoise qui s'est déroulée dans une excellente ambiance. Ce fût pour nous un réel succès. Par contre, à cause de la pluie du dimanche 9 Août 2009, nous avons subi un déficit de 20 €. D'où l'impact du facteur « Temps » sur cette fête se déroulant en plein air.

La soirée « Boris Vian » fut exceptionnelle. Dommage que seulement 43 personnes aient assisté au spectacle dont le coût atteignait 870 €. Heureusement que des subventions ont été obtenues pour cet événement. Les résultats du concert dans l'église et de la fête de la musique se sont également révélés négatifs. Ce qui ne veut pas dire que nous n'étions pas satisfaits car, je le répète, le but du Comité n'est pas de gagner de l'argent. L'objet de ces fêtes est de permettre aux gens de se rassembler autour du thème de la musique. Je pense que les spectateurs ont profité, à chaque fois, d'un après-midi et d'une soirée vraiment très agréables.



Concert Boris Vian (février 2010)



Saint Laurent (août 2010)

Les deux concours de belote et le tarot donnent normalement un petit profit au Comité des Fêtes. Mais, en Octobre 2010, la belote a donné un déficit de 72 €. La cause ? Nous avons voulu offrir de beaux lots, mais avec seulement 26 équipes, nos moyens se sont révélés insuffisants. C'est pourquoi, nous aurions grand plaisir à ce que vous veniez plus nombreux à l'occasion du prochain concours.

Cette année, les bénéfices confondus de la Saint-Laurent, des raffles et de la râpée donne au Comité des Fêtes, pour 2010, un résultat positif de 470 €, ce qui est à la fois pas énorme, mais pas grave.

Naturellement, nous avons fait des investissements au cours des deux années précédentes : 2 chapiteaux et une friteuse pour un montant total de 3 200 €. A cela s'ajoutent les quelques dépenses annuelles. Bien sûr, nous avons l'obligation de gagner, si possible de l'argent car sans aucun revenu, il n'y aurait plus de Comité des Fêtes. Avec un bénéfice de 600 €, le capital du Comité reste intact. Actuellement, notre solde est un peu en baisse. Fort heureusement, notre compte bancaire est encore en bonne santé. On n'a pas gagné beaucoup d'argent, mais nous avons fait vivre la commune, ce qui est notre principal objectif.

Nous comptons encore sur votre fidélité en 2011 et espérons vous accueillir encore plus nombreux et Comme de coutume, recevez tous mes vœux pour un bon esprit de village.

La Présidente, Marja SPAANSTRA



L'équipe du comité des fêtes
vous souhaite

une bonne et heureuse année.

2011

Calendrier des manifestations

2011

- 26 février : Tarot 13.30h
- 10 avril : Concours de Belote à 14h
- 9/10 avril : Rallye de l'Anguison
(Tachely-Saugny-Jailly)
(organisé par l'Ecurie Corhibny Auto)
- 17 avril : Concert Eglise de Gacogne
- 19 juin : Fête de la Musique
- 2 juillet : Brocante Vide Grenier
(organisée par l'auberge)
- 13/14 août : Fête de la saint Laurent
- 8 octobre : Concours de Belote à 20h
- 29 octobre : Soirée Rapée
- 4 décembre Marché de Noël
(organisée par l'auberge)
- 11 décembre : Rifles 15h

Comité des fêtes de Gacogne

VENEZ NOMBREUX
FAIRE VIVRE NOTRE VILLAGE

13/14 Août 2011 **FETE PATRONALE**

DE LA SAINT LAURENT

BAL GRATUIT

Animé par Thierry Giudici

JEUX GRATUITS POUR LES ENFANTS

Cou de l'oie à partir de 17 heures

Le Comité des fêtes
Mme Marja Spaanstra
Présidente
Le Bourg

58140 Gâcogne

Tél : 03.86.22.78.12

c.f.gacogne@gmail.com

26 Février 2011

Concours de Tarot

Salle des fêtes.

Inscription 12 €,
à partir 13h30

1. Jambon + whisky
2. Jambon
3. Longe de porc

9/10 Avril 2011

RALLYE de L'ANGUISON à Gâcogne

TACHELY

SAUGNY

JAILLY

Organisée par l'Ecurie Corbigny Auto

11 decembre 2011

« RIFLES de Noël »

à partir 15 h

Troisième

FETE

DE LA

MUSIQUE

19 JUIN 2011

16 h 30

place de l'église